



BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES

Bulletin-N° 12/2025
Date : 2025-07-04
A - M - J

Nous fournissons les bulletins de la sécurité des navires à la communauté maritime. Visitez notre site Web à l'adresse www.tc.gc.ca/bsn-ssb pour voir les bulletins existants et aussi vous inscrire pour recevoir par courriel les nouveaux bulletins.



Objet : Difficultés et meilleures pratiques pour détecter les transpondeurs radar de recherche et de sauvetage (SART)

Objectif

Ce bulletin informe les propriétaires de navires, les capitaines et les officiers de navigation que l'Organisation maritime internationale (OMI) a récemment publié la circulaire SN.1/Circ.345 sur le bon fonctionnement des radars marins en bande X pour détecter et afficher les signaux des transpondeurs radar de recherche et de sauvetage (SART).

Contexte

Les SART radar sont des dispositifs d'urgence qui aident à localiser les survivants ou les navires en détresse en transmettant un signal radar lorsqu'ils sont interrogés par un radar en bande X (9 GHz). Les réglages standard des radars pour la navigation et l'anticollision peuvent ne pas afficher correctement les signaux des SART radar à moins que les opérateurs n'ajustent les paramètres tels que l'échelle de portée, le gain, les contrôles de fouillis et le réglage. Lorsqu'un radar est dérégulé ou que l'échelle de portée est modifiée pour une meilleure détection des SART, les cibles radar normales peuvent apparaître plus faibles ou être moins discernables.

Ce que vous devez savoir

Les équipages doivent être familiers avec les réglages radar recommandés par le fabricant pour détecter les signaux des SART radar. Cela inclut l'ajustement du réglage, du gain et des paramètres de fouillis, et éventuellement la sélection de portées qui sont meilleures pour la détection des SART. Le passage à un mode adapté aux SART peut rendre les signaux SART plus visibles, mais peut également rendre plus difficile la détection des cibles radar normales. Les opérateurs doivent être formés pour savoir quand et comment effectuer ce changement en toute sécurité. Veuillez ne pas compromettre la conscience situationnelle globale lors de la recherche d'un signal SART possible. Le

Mots clés : Les demandes de renseignements sur le présent bulletin doivent être adressées comme suit :

1. Transpondeurs radar de recherche et de sauvetage (SART) AMSEC
2. Radar
3. Système d'identification Automatique (AIS)

Transports Canada
Sécurité et sûreté maritime
Place de Ville, Tour C
330, rue Sparks, 11^{ème} étage
Ottawa (Ontario) K1A 0N8

Contactez-nous au: securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca ou 1-855-859-3123 (Sans frais).



[Bulletin de la sécurité des navires n°: 05/1998](#) fournit des directives détaillées et pertinentes sur l'optimisation des performances de détection radar, en particulier par mauvais temps.

Formation continue et préparation opérationnelle pour la détection radar de recherche et de sauvetage

Les systèmes radar marins modernes sont complexes. Les propriétaires de navires devraient développer des stratégies de formation qui préparent les équipages aux opérations de recherche et de sauvetage. Les programmes de formation devraient remettre en question l'approche traditionnelle du "régler et oublier" en encourageant une compréhension plus approfondie des fonctionnalités avancées des radars et des modes de détection.

Le développement des compétences pratiques est crucial. Les équipages doivent s'entraîner à des scénarios qui se concentrent sur les transitions rapides des modes radar et les techniques de recherche adaptatives. La formation doit mettre l'accent sur la surveillance active lors de situations de sauvetage potentielles.

AIS-SARTs

Les propriétaires et opérateurs peuvent souhaiter installer un AIS-SART à la place d'un Radar SART. Les AIS-SART transmettent un message standard du système d'identification automatique (AIS) (plutôt que de nécessiter des réglages spécifiques du radar en bande X). Ils apparaissent avec d'autres cibles AIS sur les dispositifs et écrans de navigation compatibles. Les règlements nationaux et internationaux considèrent les AIS-SART comme équivalents aux Radar SART, et ils répondent aux mêmes exigences de transport.

Étant donné qu'ils ne génèrent pas d'alarme sonore, les équipages doivent se familiariser avec la détection des AIS-SART. Le symbole convenu par l'OMI pour un AIS-SART est un cercle contenant une croix dessinée avec des lignes pleines :



Le symbole peut ne pas toujours être affiché sur les anciens dispositifs et écrans de navigation. Dans ces cas, l'appareil affichera un navire sans nom, avec la portée et le relèvement, ainsi qu'un MMSI commençant par 970.

Liens connexes

- IMO SN.1/Circ.345, Difficultés et risques liés au réglage des affichages radar pour visualiser correctement les signaux des transpondeurs radar de recherche et de sauvetage (SART)
- IMO SN/Circ. 197, Fonctionnement du radar marin pour la détection des SART
- *Règlement sur la sécurité de la navigation, 2020*
Bulletin n° : 05/1998, Exploitation du radar de marine pour la détection des transpondeurs de recherche et de sauvetage (SART)